

Réponse à une enquête de l'I.R.M.A. sur le bilan des musiques électroacoustiques en Mars 1972

(Institut de Recherches pour la Musique d'Aujourd'hui, G.Haessig, 83, Bd. St-Marcel, Paris 18ème)

Il me semble que le bilan est double : d'abord technique, et c'est le moins important, puis "conceptuel". Techniquement, l'intérêt principal est l'utilisation de formes sonores devenues explicites après avoir été seulement implicites dans la tradition instrumentale : variations d'attaque, de pulsations dynamiques, filtrages de registres etc... À vrai dire, c'est surtout pour ses "retombées" concernant le renouveau de l'écriture instrumentale que cette leçon est intéressante. La monotonie des sonorités électroacoustiques, leur mauvaise maniabilité, la froideur de leurs moyens de transmission, assurent encore pour quelque temps l'avantage aux instruments d'orchestre.

Mais c'est surtout l'écoute des phénomènes naturels qui est importante, et la redéfinition de la musique qu'elle entraîne : finalement la musique électroacoustique a eu pour moi comme intérêt principal de montrer l'analogie profonde du "brut" et du "musical", l'oscillation entre l'un et l'autre étant purement psychologique, et la "composition" devenant dès lors l'ensemble des mesures propres à aider l'homme à entendre l'intelligence latente dans les sons. Ces "mesures" sont surtout de nature instrumentale classique pour l'instant, mais là n'est pas la question : la musique concrète reste une technique primitive, mais une discipline d'écoute essentielle. C'est pourquoi je n'utilise plus guère que des sons réels, non manipulés, et comme éléments à l'intérieur d'une partition instrumentale.

La musique électroacoustique n'est pas un "outil culturel" nouveau, mais le catalyseur d'une fusion entre nature et culture. Elle aide à montrer que la musique n'est qu'une fonction biologique parmi d'autres. En somme, bientôt il n'y aura plus du tout pour moi de musique électroacoustique, mais purement et simplement l'enregistrement sonore comme appropriation des formes sonores fortuites, choisies.

28 avril 1972